

Accueil et écueils de la recherche dans les archives récentes

« Les archives sont l'ensemble des documents [...] **quels que soient leur date, leur lieu de conservation** [...] »¹.

Souvent cantonnées aux documents poussiéreux, les archives sont pourtant en droit d'exalter leur jeunesse. Ce statut conféré au document dès son achèvement ouvre des horizons très vastes à la recherche. Cependant, non seulement ces perspectives sont largement ignorées, mais en plus, elles contraignent la consultation.

Un sujet ancien

La question de l'exploitation de sources (très) récentes s'est rappelée au bon souvenir des historiens à la fin du siècle dernier. En réponse, et précédant de peu la nouvelle loi sur les archives du 3 janvier 1979, est créé l'Institut d'Histoire du Temps Présent en 1978. Loin d'être une innovation, son fondateur l'historien François Bédarida nous rappelle que la recherche sur l'histoire du temps présent se rattache à « [...] un glorieux passé multiséculaire. Depuis Thucydide (pour qui c'était la seule histoire possible), Xénophon ou Polybe, qui en furent les pionniers, la liste est longue des praticiens du temps présent »².

D'autres domaines de recherche comme la sociologie, l'anthropologie, la géographie, la littérature et la plupart des disciplines de sciences humaines et sociales commencent à s'approprier ces archives récentes. Abondantes mais moins exposées, elles autorisent un questionnement différent, une manipulation plus originale, notamment grâce à de nouveaux supports. Elles peuvent apparaître comme source d'inspiration ou de comparaison (dans l'art, l'architecture, etc.) ou comme élément formateur et informateur dans le développement de la citoyenneté, de la curiosité ou de questionnement sur des sujets contemporains. Les pistes de réflexion ne manquent pas.

Quand l'abondance rime avec carence

Les archivistes chargés de la gestion de ces documents doivent affronter une double problématique. L'abondance exponentielle, à plus forte raison avec l'arrivée du numérique, nécessite un investissement humain, matériel et financier qui fait souvent défaut aux principaux concernés. Les régions, comme d'autres, disposent généralement d'une équipe très resserrée et doivent s'adapter en fonction de leurs moyens. De plus, l'immédiateté et l'absence de recul complexifient le traitement de ces archives ce qui nuit à leur disponibilité et leur visibilité. Les contraintes de l'archiviste sont un facteur déterminant de leur accessibilité.

Cette journée d'étude a pour ambition de réfléchir aux réponses à apporter aux problèmes spécifiques des archives récentes, dans leur mise à disposition comme dans leur exploitation. Les

¹ Code du patrimoine, art. L211-1.

² Bédarida, F. (2001). Le temps présent et l'historiographie contemporaine. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, no 69(1), 153-160. <https://doi.org/10.3917/ving.069.0153>.

intervenants sont invités à mettre l'accent sur les pratiques, les besoins et les attentes aussi bien des services producteurs, que des services d'archives et des chercheurs. Ouverte aux spécialistes de la profession, cette journée d'étude vise également à donner la parole et ouvrir un dialogue avec le public actuel ou futur, sans limitation à une discipline en particulier. Les interventions pourront osciller entre 30 et 45 minutes.

Les propositions sont à envoyer avant le 31 janvier 2026 à l'adresse suivante :
clement.mellinger@grandest.fr